

Passy, le 14 septembre 2016

**La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc s'investit  
pour la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre**

**La CCPMB met en place une série d'actions afin de faire évoluer les comportements dans le cadre  
du Plan de Déplacement Inter-Entreprises.**

Dans le cadre de Mobil'Arve, dispositif du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, accompagnée par l'association Prioriterre, a réuni une dizaine d'entreprises voisines\* de son siège dans le Parc d'Activité Economique (PAE) du Mont-Blanc pour participer au Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE).

Cette démarche qui vise à encourager les salariés des secteurs public et privé à privilégier d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle pour se rendre au travail (covoiturage, transports en communs, vélo...) a été mise en place dès décembre 2015.

La semaine de la mobilité est l'occasion de lancer une partie des actions élaborées avec les autres entreprises pour responsabiliser chacun sur les trajets domicile-travail.



« Notre Communauté de Communes souhaite montrer son attachement aux valeurs écologiques et faire évoluer les comportements. Nous comptons sur l'engagement de tous pour construire un territoire plus respectueux de l'environnement, et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. » *explique Martine PERINET, Vice-présidente de la Communauté de Communes en charge des transports et des déplacements et Maire de Demi-Quartier.*

**Lancement des actions suivantes à l'occasion de la semaine de la mobilité :**

- **Covoiturage** : lancement lundi 19 septembre du site internet de covoiturage à destination des salariés des entreprises du PDIE développé par Prioriterre et diffusion d'une plaquette explicative sur le covoiturage.
- **Achat groupé de vélos à assistance électrique** : en partenariat avec des vélocistes locaux, la CCPMB organise l'achat à tarif réduit pour les salariés intéressés.
- **Plan des itinéraires cyclables** : un document intitulé « Venez à vélo au PAE du Mont-Blanc » est distribué à chaque entreprise.
- **Bus Lihsa** : la CCPMB relaie l'offre du département : toute personne souhaitant tester le réseau bénéficie d'un aller-retour gratuit pendant la semaine de la mobilité.
- **SNCF** : la CCPMB relaie l'offre de la SNCF : tous les billets aller-retour à 3€ le samedi 17 septembre sur tout le réseau TER Auvergne Rhône-Alpes pour tout achat en ligne sur [www.ter.sncf.com/rhone-alpes](http://www.ter.sncf.com/rhone-alpes) ou [www.ter.sncf.com/auvergne](http://www.ter.sncf.com/auvergne).

Pour clôturer cette semaine, le 23 septembre, Martine PERINET, Vice-présidente de la Communauté de Communes en charge des transports et des déplacements interviendra aux 2<sup>èmes</sup> assises de la mobilité à Grenoble pour présenter le PDIE du Parc Economique du Mont-Blanc lors de la table ronde « s'adapter au contexte : en dehors des grandes agglomérations, les établissements jonglent entre opportunités et contraintes ». Une occasion pour tous les acteurs des plans de mobilité de se rassembler, d'échanger et de partager leurs expériences.

\*CCPMB, Produits Chimiques du Mont-Blanc, Mont-Blanc Spas, SAT Mont-Blanc, Ginkoa, La poste, Semer, SIPMA, Benoît Guyot, Menuiseries Dumas et Frères.

**Contacts**